



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E76001

VALABLE JUSQU'AU 03/06/2026

ÉDITÉ LE 27/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/05/1980
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 01/08/2023
8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUBENAS 80B22

Siret : 318 622 214 00027

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 7589

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011251971004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011251971004

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Raison sociale : ENTREPRISE BERGERON ET PITOT

Sigle : ENTREPRISE BERGERON ET PITOT
305 RUE BLAISE PASCAL
Z.A.
07500 GUILHERAND-GRANGES

Téléphone : 04 75 44 19 18

Fax :

Portable : 06 11 79 12 66

Site Internet : www.bergeron-et-pitot.fr

E-mail : contact@bergeronetpitot.fr

Responsabilité légale :

SAS SANJUAN (880 538 350) / CLERC YORICK DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	02/03/2022
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante) Mention RGE	08/03/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	02/03/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.